



Sommaire

Le mot du Maire

- 1- Focus sur les associations
- 2- Point Coronavirus
- 3- Zoom sur l'INJS
- 4- Côté évènementiel
- 5- Véhicules électriques
- 6- Environnement
- 7- Syndicat des Eaux
- 8- Citoyenneté
- 9- Le Millésime 2020
- 10- Plaisirs d'automne
- 11- Vivre ensemble
- 12- Démarchage à domicile
- 13- Halte aux punaises
- 14- Boîtes à lire
- 15- Note d'humour

Equipe Communication

- Stéphanie LESAIN
- Déborah BÉNÉTAT
- Florence FOURNIL
- Dominique CHORON
- Webmestre : Sébastien BLAZY
- Directeur de la publication : Thierry BLANC

Retrouvez vos informations sur le site internet de la commune : www.cabara.org

Mairie de Cabara
05.57.84.52.57
mairie.cabara@wanadoo.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi, de 14h à 18h
Le mercredi de 8h30 à 11h30



Le mot du Maire



Cher(e)s administré(e)s,

En ce début d'automne je me vois malheureusement obligé d'aborder de nouveau la situation sanitaire. De nouvelles mesures prennent effet et nos associations, que nous avons voulu mettre à l'honneur dans ce numéro, vont devoir de nouveau se mettre en sommeil. Les cérémonies de mariage restent possibles mais limitées à 6 personnes.

La nouvelle équipe municipale élue en mars dernier s'est mise au travail en s'engageant dans ses responsabilités dans un contexte difficile. Il est de notre devoir de prendre les bonnes décisions pour affronter les difficultés que l'on nous impose et apporter le service attendu à nos administrés.

Aussi, je sais pouvoir compter sur le sens des responsabilités et les compétences de l'équipe et du personnel communal pour réussir ce challenge.

Les travaux débutés cette année ont peine à se terminer en raison de la crise sanitaire et nous mettrons tout en œuvre afin de pouvoir mener à bien les projets actuels et futurs en fonction des contraintes budgétaires.

Je souhaite remercier l'ensemble de la nouvelle équipe municipale impliquée dans la gestion de cette crise ainsi que l'ensemble du personnel communal et syndical.

Le personnel scolaire, Stéphanie Marceron et Karine Barratault pour la commune, Christine Rostant et Sophie Perhirin pour le SIRP, en incluant nos enseignantes Fabienne Giret et Véronique Bergerie pour leur engagement et leur capacité d'adaptation afin de préserver nos petits et de permettre une continuité pédagogique dans le strict respect des protocoles sanitaires imposés.

Le personnel technique, Stéphane Bertrand pour la commune et Rémi Chouzier pour le SIVU d'assainissement, pour leur implication et leur présence sans faille au service de chacun.

Enfin, malgré une fermeture pour congés de quelques jours en ce mois de novembre (du 6 au 11 inclus), le service administratif assuré par Nathalie Fermis, reste à votre écoute et votre service aux horaires habituels.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thierry BLANC

1 - FOCUS sur les associations

FORUM DES ASSOCIATIONS **SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2020** **GYMNASE de BRANNE**

Apéritif offert par la mairie à 12h30
Buvette et Restauration sur place



Toutes les précautions ont été prises pour que ce rendez-vous annuel très attendu des responsables associatifs puisse se dérouler.

Dans l'enceinte du gymnase, les stands ont été très largement espacés pour permettre la distanciation physique.

Malgré la crise sanitaire, l'évènement a pu se dérouler et les visiteurs étaient au rendez-vous.

Les associations ont été fortement impactées par les mesures sanitaires prises depuis le début de l'année.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'elles pour connaître leur programme à venir.

Pour les associations, un site est disponible afin de faciliter leur création et leur gestion.

<https://www.associations.gouv.fr/covid.html>



On ne le dira jamais assez, le monde associatif est la colonne vertébrale de notre vie démocratique, sociale, sportive et culturelle. En raison de la crise sanitaire, nombreuses sont les associations à avoir souffert du confinement qui a marqué un arrêt brutal dans leurs activités. Le rôle des bénévoles est primordial pour proposer et garantir des animations tout au long de l'année. Ils font preuve d'un investissement quotidien important pour faire vivre leur association et sacrifient souvent une partie de leur temps personnel au profit de leurs adhérents. La commune de Cabara remercie très sincèrement ses associations pour leur engagement ; nous leur consacrons une partie de la gazette pour les faire connaître et les soutenir durant cette période difficile.

L'actualité annoncée sera probablement perturbée par l'évolution sanitaire en France. N'hésitez pas à vous rapprocher des responsables associatifs pour savoir si les événements programmés seront maintenus ou non.

QUE DU BONHEUR

« Que du bonheur » est l'association historique de Cabara. Créée il y a près de 20 ans, l'association propose tous types d'activités : soirées théâtre, concerts, chorales, danse, gymnastique... tout ce qui peut apporter un peu de bonheur, d'où son nom.

Adhésion annuelle à l'association : 10 € + coût des activités sportives



Le prochain spectacle (sous réserve) est prévu le 12 décembre 2020 à 19h30 à la salle des Fêtes.

Il s'agit du duo d'humoristes « Les Vil Navets » qui jouent un spectacle intitulé « Toujours malades ! »

Réservation obligatoire pour le spectacle ET repas avant le 09 décembre au **06 44 04 17 51**

Par mail : francoise.choron@wanadoo.fr;

Site internet :

<https://quedubonheur.pagesperso-orange.fr>



- Zumba en sommeil pour cette année
- Gymnastique douce: les mercredis de 11h à midi.

Apporter son tapis et son gel hydroalcoolique

- Méthode Feldenkrais : les mardis de 19h30 à 20h30

Basé sur l'exploration et l'écoute du corps en mouvement, elle est une approche douce dans la pratique améliorant notre confort de vie. Le répertoire des gestes s'enrichit et les douleurs diminuent. Effectuer des tâches habituelles devient plus simple. La posture, les mouvements, la coordination et l'équilibre sont facilités. La respiration est meilleure et plus ample. L'attention, la capacité de réflexion et la résilience émotionnelle sont améliorées. L'image de soi et la qualité des relations à l'autre s'enrichissent. Venez essayer !

L'ACCA de Cabara

L'association de chasse, représentée par Jean-Claude BIER, son illustre Président, est très active sur la commune. Elle organise plusieurs manifestations durant l'année qui rassemblent un public nombreux. Pour 2021, les dates sont arrêtées (sous réserve) :

- 12 décembre 2020 : Loto
- 6 juin 2021 : Vide-grenier
- 14 août 2021 : Sardinade



Les concours de pêche sont prévus les 27 février et 6, 13, 20 et 27 mars 2021.

La cotisation annuelle est fixée à 60 €.

Pour plus de renseignements, contacter Jean-Claude BIER au **06 87 20 46 93**

ou par mail : christiane.bier@bbox.fr

HARMONIE

Association des parents d'élèves du SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique)

L'association organise des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds qui seront distribués aux enseignantes afin de les soutenir dans leurs projets pédagogiques (sorties scolaires, visites culturelles, participation aux voyages mais aussi livres et fournitures scolaires, matériels pédagogiques etc...) La fête d'Halloween a été annulée pour raisons sanitaires mais l'association compte sur la vente de sapins de Noël*** et de galettes des rois au mois de janvier.

La programmation des événements suivants est conditionnée à l'évolution de la crise sanitaire :
Carnaval, tombola, kermesse

Le Président Julien DUPOUY et son équipe comptent sur votre soutien pour 2021.

***** Contact : Julien Dupouy au 07 63 12 85 02**

ou par mail : julien.dupouy20@gmail.com ou harmonie.asso@gmail.com

ADEPAC (Association de Défense du Patrimoine de Cabara)

Association créée en juin 2009 afin de préserver, restaurer et promouvoir le patrimoine de Cabara.

- Des travaux sont programmés dans l'église d'ici fin 2020 : 2^{ème} tranche de restauration pour la chaire et l'autel Saint Joseph, dégradés par l'humidité.
- Ouverture de l'église le jour du vide-grenier (courant juin)
- Repas prévu en 2021 (sous réserve)
- Visite de l'église sur réservation
- Cotisation annuelle : 20€



Contact : Any BATTAGLIA : 05 57 84 51 12

NATURE, LOISIRS et DECOUVERTE



Nouvelle association sur Cabara présidée par Jean-Louis DUQUEROIX.

Cotisation : 30 € par an et par personne – 40€ par an par famille

Les activités du lundi :

- Danse de salon de 15h à 17h
- Chorale de 17h à 19h (gratuit)
- Danse en ligne de 19h à 20h

Les ateliers (Nadine DIRIGO) :

- Cuisine – à partir de fin novembre, de 18h à 20h

Elaboration d'un plat dont le coût est partagé entre les participants.

6 personnes Maximum.

- Astronomie : (Yvon SENÉ)

Observation du ciel et conférences en fonction de l'actualité du ciel.



Contact : Jean-Louis et Marie-Paz DUQUEROIX

06 22 25 56 84 – 06 80 92 79 14 – asso.cabara@gmail.com

ASSOCIATION LES 3 B (Bridge, belote et bavardage)

Association créée en 2005 et présidée par Any BATTAGLIA.

Actuellement une dizaine de participants mais l'association accueillerait bien volontiers de nouveaux adhérents.

La cotisation est fixée à 15 € par an.

Le groupe se retrouve une fois par trimestre pour déjeuner ensemble au restaurant le mercredi avant de jouer ensuite au bridge. Des cours de bridge peuvent être donnés par les adhérents eux-mêmes.

Contact : Any BATTAGLIA : 05 57 84 51 12

THES DANSANTS : 2 associations organisent les thés les troisièmes dimanches du mois à la salle des fêtes de Cabara.

LA FARANDOLE

Présidente : Jacqueline ISSARTIER

Cotisation : 11 €

Contact : Guy RIVIERE : 06 24 86 56 54

DANCING DES SENIORS

Contact : Josette ROUMAGE

Et chez nos voisins...

USB PING-PONG Branne

Co-Présidents : Jérôme Hervé et Guillaume Fritegotto

USB signifie Union sportive Brannaise: ce club a donc son siège et sa salle de jeu chez nos frères Brannais.

Contact : Dominique Choron – dominique.choron@wanadoo.fr

<https://www.usbpingpong.fr/>

ASHBB - HAND-BALL BRANNAIS

Présidente : Sylvie CLABÉ : 06 12 59 31 05

Responsable des 9-11 ans : Romuald HERVÉ : 06 08 82 25 95

<https://www.facebook.com/gloubiguine/>

FOOTBALL CLUB DE BRANNE : FC Vallée de Dordogne

Président : Rémi BONALDI : 06 38 61 84 25

Secrétaire : Marie-Hélène CHADEUIL : 06 16 19 09 83

<https://fcvd.footeo.com/>

MPACT KRAV MAGA 33

Contact : 06 50 77 33 57

Site internet : <http://impactkravmaga33.wix.com/impact-krav-maga>

Facebook : Impact Krav Maga Gironde

2 - Point Coronavirus

Un retour au confinement national.

Difficile de passer à côté de cette actualité devenue permanente depuis le début de cette année 2020.

Le Président de la République s'est exprimé aux soirs des 14 et 28 octobre au sujet de l'épidémie de Coronavirus qui continue à toucher notre pays. La « deuxième vague » comme il convient de la nommer oblige les pouvoirs publics à renforcer les mesures pour enrayer la propagation du virus :

- Prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 inclus
- Confinement national à partir du jeudi 29 octobre à minuit jusqu'au 1^{er} décembre

Contrairement au confinement du mois de mars, celui-ci ne sera pas total. Les principales mesures sont les suivantes :

- Retour des attestations (papiers ou numériques) pour se déplacer
- Déplacements interdits sauf pour motifs valables (travail, santé, aller chercher ses enfants à l'école, courses de première nécessité ou prendre l'air sur une durée limitée).
- Visites en EHPAD autorisées
- Ouverture des établissements scolaires (de la crèche au lycée) avec protocole sanitaire renforcé mais fermeture des universités.
- Bars et restaurants fermés. Commerces « non essentiels » fermés.
- Télétravail généralisé. Poursuite des activités des services publics, du bâtiment, des usines etc..
- Réunions privées exclues
- Frontières extérieures fermées

Vous pouvez télécharger les attestations spécifiques de déplacement sur notre site internet :

<https://www.cabara.org>

Appliquez les gestes barrières et informez-vous sur l'évolution de l'épidémie en Gironde

<http://www.gironde.gouv.fr/Actualites/>

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

3. ZOOM

Sur l'Institut National des Jeunes Sourds de Bordeaux

Dominique CHORON et Robert DUPUIS-RABION de la mairie de CABARA se sont retrouvés avec une cinquantaine d'élus à GENISSAC ce 23/09/2020 à la demande de Monsieur LASSALLE, 1er adjoint à la mairie, en présence de la Conseillère Départementale du canton "Les Coteaux de Dordogne", Mme Liliane POIVERT, actif soutien de la réalisation ci-après.

Le sujet était la création sur la commune de GENISSAC d'une classe dédiée aux jeunes malentendants. En 2 mois, pendant la période estivale, ladite commune a réussi l'implantation d'un local spécifique pour les jeunes malentendants au cœur de l'école primaire de Génissac. Financé partiellement par Le Conseil Départemental de la GIRONDE et l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS), le projet est arrivé à son terme et 4 jeunes filles ont pu démarrer en septembre leur année scolaire dans leur nouvelle classe flambant neuve. Ces jeunes élèves sont intégrées dans le groupe scolaire pour toute la partie extra-scolaire : récréation, cantine...

Cette installation délocalisée est sans précédent.

L'INJS, installé depuis fort longtemps à Gradignan, invite tous ceux et toutes celles qui sont dans une situation avec des enfants malentendants à les contacter afin de trouver les solutions les mieux adaptées.

La commune de Cabara a souhaité soutenir financièrement ce projet totalement novateur sur notre territoire. Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont adopté à l'unanimité une délibération qui fixe le montant de la participation de la commune à ce projet à 500 €.

Institut des jeunes sourds de Bordeaux :

Adresse : 25 cours du Général de Gaulle 33170 Gradignan
Contact : 05 56 75 70 00 -
contact@injs-bordeaux.org
www.injs-bordeaux.org



4 - Côté évènementiel

Cette année, l'ensemble des évènements ou festivités ont pour la plupart été annulés. Une bien triste nouvelle pour les artistes et intermittents du spectacle mais également pour les associations qui œuvrent pour nous proposer une programmation toujours aussi riche que passionnante.

Merci donc à l'association « Que du Bonheur » pour son initiative et pour la proposition de ce spectacle vivant.



Au cœur de l'arbre

Samedi 8 août 2020, à 17h, une cinquantaine de convives a répondu présente à la soirée spectacle organisée par l'association « Que du Bonheur », dans l'enceinte du château de Blagnac, magnifique demeure datant du XIIIe siècle prêtée gracieusement pour l'occasion par ses propriétaires, M. et Mme Van Hinte.

Au cœur d'un parc somptueux offrant une vue magnifique sur la Dordogne, les participants ont assisté à la ballade chantée « Au cœur de l'arbre », un spectacle d'Agnès et Joseph DOHERTY mêlant récits et chansons autour des arbres majestueux qui composent le parc.

A chaque histoire son arbre, à chaque arbre son histoire. Frênes, marronniers, ginkgo, cèdres et autres chênes ; tous ont été mis à l'honneur et ont offert, pour l'occasion, une ombre bien appréciée en cette fin d'après-midi caniculaire.

A la fin du spectacle, les participants se sont réunis au centre du parc où étaient dressées tables et chaises afin de partager le verre de l'amitié et un repas paëlla.



5 - Nouveaux véhicules électriques

Il était temps. Les véhicules de la mairie et du syndicat d'assainissement (SIVU) étaient à bout de souffle. Le montant des réparations s'avérait trop élevé pour être économiquement viable. La municipalité s'est donc intéressée à différentes solutions pour remplacer ces deux véhicules.

Au regard de notre utilisation, nous avons fait le choix de l'électrique. Plus propre et plus économique à l'usage.

Les véhicules bénéficieront d'un marquage spécifique permettant de les identifier.



6 - Environnement - Développement durable

**A partir du jeudi 15 octobre,
Les déchèteries passent à l'heure d'hiver**



Horaires de la saison basse (15 octobre-14 mars)

- Le lundi de 13h30 à 17h
- du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Le SEMOCTOM de Saint Léon dispose d'un espace de stockage pour des objets en bon état qui, au lieu d'être jetés, peuvent servir à d'autres utilisateurs et connaître ainsi une seconde vie.

N'hésitez pas à demander sur place.

LE SEMOCTOM

9 route d'Allégret - 33670 Saint Léon



Services administratifs

9h00 / 17h30

05 57 34 53 20

Services techniques

4h00 / 17h00

05 56 23 09 89



**Semaine européenne
de la réduction des déchets**

Du 21 au 29 novembre 2020

Durant la dernière semaine du mois de novembre, tout le monde peut mener des actions de sensibilisation: les collectivités territoriales, les administrations, les associations, les entreprises, les établissements scolaires, les maisons de retraite, les hôpitaux... mais aussi les particuliers !

Les porteurs de projet mettent en place des animations pour sensibiliser au fait de :

- mieux consommer
- mieux produire
- prolonger de la durée de vie des produits
- jeter moins

«R» comme RÉDUIRE

ce dont nous avons besoin et que nous ne pouvons pas refuser



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

C'est environ 500 € par an et par foyer !

Voici quelques astuces anti-gaspi :

- >> ranger son réfrigérateur, ne pas trop le remplir de façon à avoir tout sous les yeux et surveiller les dates de péremption des aliments.
- >> cuisiner les restes



EMPRUNTER OU LOUER PLUTÔT QU'ACHETER

Entre amis, voisins ou sur certains sites internet, il est souvent possible d'éviter un achat inutile de matériel coûteux et qui ne servira qu'une seule fois par an voire moins souvent...

- >> conseils prévention sur www.ademe.fr



EN AI-JE VRAIMENT BESOIN ?

Pour éviter un achat inutile, voici une liste de questions à se poser avant :

- >> l'ancien est-il cassé ?
- >> est-ce que je l'ai déjà en plusieurs exemplaires ?
- >> est-ce que je m'en sers vraiment ?
- >> est-ce réutilisable, puis recyclable ?

«R» comme RÉPARER, RÉUTILISER

plutôt que consommer des produits jetables ou à usage unique



DONNER, ACHETER D'OCCASION

La recyclerie Rizibizi collecte les objets dont vous n'avez plus l'utilité pour leur donner une seconde vie en les revendant à bas prix. L'association propose également des cours de bricolage, des ateliers de loisirs créatifs et de la création sur mesure.

- >> dons uniquement sur RDV au 06.31.99.88.59
- >> ouverture magasin : du mardi (a.m) au samedi,
- >> tél : 05.56.52.59.87 / 89, av du Périgord / 33370 Salleboeuf
- >> www.rizibizi-recyclerie.org



Grille-pain, lampe, ordinateur, vêtement, vélo, etc. Des bénévoles vous accueillent pour vous aider à réparer vos objets dans les 3 Repair Café du territoire :

- >> **Créon** : la Cabane à Projets vous accueille une matinée par mois www.lacabaneaprojets.fr 05.57.34.42.52
- >> **Gornac** : les Répartou, 1^{er} mercredi du mois à partir de 19h au Tiers-Lieu (ancienne poste)
- >> **St Loubès** : Retrouvez toute l'actualité de l'association «S' Loubès Repair Café» sur Facebook



JE FAIS RÉPARER CHEZ UN PROFESSIONNEL

Faites appel aux artisans **Répar'acteurs** et engagez-vous dans le développement durable à l'aide des annuaires d'artisans du territoire acteurs de la réparation et du réemploi.

- >> annuaire sur internet : artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/Les-Repar-acteurs-en-Nouvelle-Aquitaine

7 - Syndicat des Eaux

S.I.E.A. de RAUZAN
SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

RAPPORT SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DU SERVICE

TARIFS au 01/01/2019 et 01/01/2020

Désignation		01/01/2019	01/01/2020	Variation 2019/2020
Part de l'exploitant				
Part fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire*	34.94 €	35.67 €	2.08%
Part proportionnelle [€ HT/m3]	le m3	0.439 €	0.449 €	2.19%
Part du SYNDICAT				
Abonnés domestiques				
Part fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire*	28.56 €	28.56 €	0.0%
Part proportionnelle [€ HT/m3]	le m3	0.450 €	0.450 €	0.0%
Redevances et taxes				
Redevance pour prélèvement sur la ressource (€ / m3)		0.1320 €	0.1257 €	-4.8%
Redevance de pollution domestique (€ / m3)		0.3300 €	0.3300 €	0.0%
T.V.A.		5.5%	5.5%	0.0%

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m3

FACTURE TYPE (Usager consommant 120 m3)

Désignation	01/01/2019	01/01/2020	Variation 2019/2020
EXPLOITANT	87.62 €	89.50 €	2.1%
SYNDICAT	82.56 €	82.56 €	0.0%
Redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau	15.84 €	15.08 €	-4.8%
Redevance de pollution domestique	39.60 €	39.60 €	0.0%
T.V.A.	12.41 €	12.47 €	0.5%
TOTAL T.T.C.	238.03 €	239.22 €	0.5%
PRIX par m3 (Y compris taxes et redevances)	1.98 €	1.99 €	

- Suite à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de décembre 2006 (LEMA), la part fixe ne devait pas dépasser 40% du prix de total 120 m3 (hors redevances) au 1er janvier 2012,

- Le montant de la part fixe au 1er janvier 2019 correspond à 37% du prix de 120 m3 hors redevances, le tarif du syndicat est donc conforme à la réglementation.

QUALITE DE L'EAU

- Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS Direction Territoriale de la Gironde (Fiches jointes en annexe).

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	33	0	100.0%	-
Conformité physico-chimique	33	0	100.0%	-

- Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

8 - Citoyenneté

Recensement, Journée Défense Citoyenne

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser (recensement militaire ou citoyen) pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Cette inscription (qui se fait au secrétariat de mairie) doit être effective en principe dans les trois mois qui suivent la date d'anniversaire des 16 ans mais reste possible jusqu'à l'âge des 25 ans révolus. En l'absence d'inscription, l'accès aux concours et examens cités plus haut sera refusé.

La Journée de défense et citoyenneté est une journée d'informations sur les droits du citoyen, ses devoirs ainsi que le fonctionnement des institutions. Des notions de civisme y sont également abordées ainsi

qu'une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes.



La JDC est indispensable pour l'inscription sur les listes électorales afin de pouvoir voter

Passeports, Cartes Nationales d'Identité



Les demandes de **cartes nationales d'identité** (CNI) sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Ces nouvelles modalités permettent de mieux sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte et de vol) reste gratuite. Sur l'arrondissement de Libourne : les mairies équipées du dispositif de recueil et de bornes biométriques sont : Castillon la Bataille - Coutras - Libourne et Sainte Foy la Grande.

Il est inutile d'adresser votre demande à la mairie de Cabara qui ne sera pas en mesure d'y répondre.

Pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

9 - Le Millésime 2020

Le millésime 2020 vu par Jean Marie Fritegotto.

Avec ce millésime qui nous aura particulièrement malmené, nous avons voulu donner la parole à l'un des viticulteurs de Cabara : Jean-Marie Fritegotto.

La propriété a été acquise en 1988 et à cette époque, le château a commencé à chercher un nom quand la série « Rivière Espérance » est sortie.

Le clin d'œil à notre rivière a naturellement plu aux Fritegotto qui ont décidé de l'adopter.

Aujourd'hui, le nom du Château Bonespérance est comme une onde bienfaisante en ce début d'automne, synonyme des vendanges..

La Gazette : Quand avez-vous décidé de vendanger ?

JMF : « Nous avons vendangé le 14 et le 21 septembre avec mon fils Guillaume sous un soleil de plomb et des chaleurs avoisinant 35 à 38°C !

La Gazette : comment trouvez-vous le millésime ?

JMF : « Nous avons récolté des merlots d'une très belle qualité avec des volumes raisonnables.

C'est la première fois que je vois des jus aussi noirs !

Les couleurs sont spectaculaires et les degrés alcooliques sont autour de 14,5%vol.

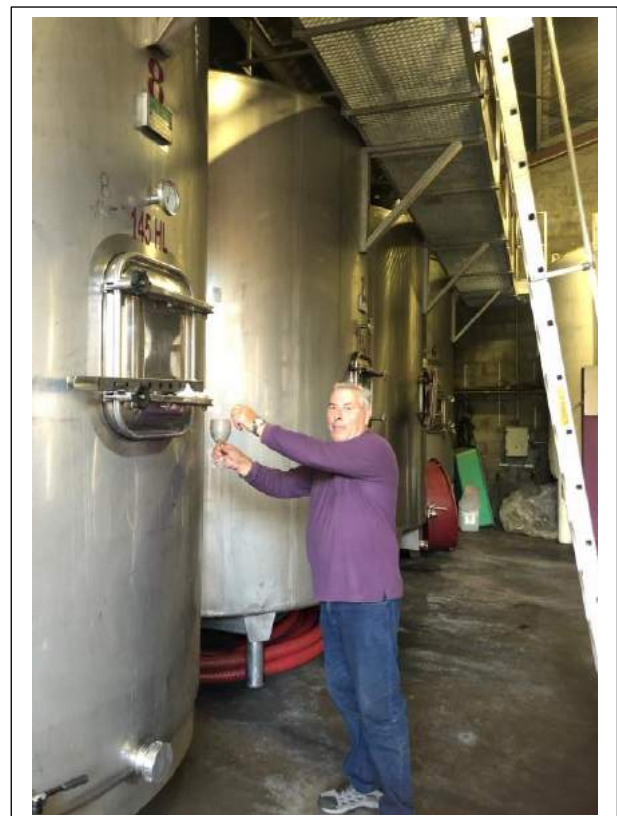
Il est encore difficile de juger mais cette année me rappelle des millésimes comme 1975, 1976, 2015 aussi.

Les fermentations alcooliques sont terminées et les malolactiques sont en train de s'achever. Les vins vont alors mieux se goûter ! »

Il restera donc quelque chose de grand de cette année compliquée : un millésime solaire, avec de magnifiques couleurs qui saura nous donner du plaisir.

La propriété reçoit sur RDV uniquement.

Château Bonespérance tel : 05 57 84 55 43



10 - Plaisirs d'automne

Les pluies abondantes de ces dernières semaines, les brumes matinales, le vent qui souffle dans les arbres, ces mêmes arbres qui arborent des couleurs chatoyantes et qui tapissent le sol de leurs feuilles jaune-orangé, pas de doute, l'automne s'est invitée dans notre campagne. Elle y restera jusqu'aux fêtes de Noël, précisément le lundi 21 décembre 2020.

L'heure est aux promenades en forêt ou au travers des vignes pour profiter de ce spectacle coloré, tout en cueillant les « fruits » que nous offre dame nature en cette saison.



Champignons : attention aux intoxications !

Il est un symbole de l'arrivée de l'automne, très attendu et aussi très convoité : le cèpe de Bordeaux.

Cuisiné par les plus grands chefs Français, il lui suffit d'une simple persillade pour accompagner à merveille une viandes braisée, sublimer un bon vin et faire le bonheur de nos papilles.



Sous son nom barbare de « Boletus Edulis », le Cèpe de Bordeaux se cache dans les bosquets et tel un caméléon se confond avec le feuillage.



Tous les champignons ne sont pas comestibles. Certains peuvent même s'avérer extrêmement toxiques. Il existe de nombreux sites internet spécialisés qui peuvent vous aider à reconnaître le fruit de votre cueillette :

<https://www.guidedeschampignons.com/identification-champignon/>

Dans le doute, ne les consommez pas. Consultez un spécialiste en vous rapprochant de la Société Mycologique de France et de l'un de ses adhérents en région :

11 - Vivre ensemble



Si tu prends
ma place,

prends
mon handicap.

Au sens du Code de la route, ce stationnement peut être considéré comme « très gênant ». Son propriétaire encourt une **contraventions de 4^e classe**. Si le conducteur est absent ou refuse de bouger son véhicule pour faire cesser son stationnement gênant ou dangereux, **l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites**.

12- Démarchage à domicile

Des démarcheurs circulent actuellement sur notre commune afin de vendre des contrats d'électricité. Attention, sous cette pratique parfois totalement légale peuvent se cacher des arnaques bien rodées.

En droit français, le démarchage à domicile est appelé « vente hors établissement ». Cette démarche de « porte-à-porte » est strictement encadrée par la loi. Malgré cela, de faux commerciaux usurpent l'identité d'agents d'entreprises à forte notoriété ou se présentent au nom de la collectivité.

Jamais la commune de Cabara ou une administration ne mandatera de commerciaux pour vous démarcher.

Si une action devait être engagée par la commune (exemple : le recensement de l'INSEE), vous recevriez un courrier préalable signé de Monsieur le maire.

Ne signez pas !! Prenez le temps de réfléchir, de parler de la proposition que l'on vous fait à votre entourage, à votre famille ou vos amis pour détecter une éventuelle mauvaise « bonne affaire ». Un commercial honnête vous laissera le temps de la réflexion.

Si malgré tout, sous la pression de votre interlocuteur, vous n'avez pas eu le choix que de signer un contrat, sachez que vous pouvez exercer votre droit de rétractation dans un délai de 14 jours après la signature du contrat. Renseignez-vous : des associations peuvent vous accompagner pour faire valoir vos droits. N'hésitez pas à signaler à la mairie et à vos voisins tout démarchage à caractère abusif.

13 - Halte aux punaises !!

Vous l'avez probablement remarqué : ces petites bêtes ont envahi nos jardins et nos maisons depuis le début de l'année.

Halyomorpha halys, communément appelée punaise diabolique ou punaise marbrée, est une espèce d'insectes originaire d'Asie de l'est. Elle a été introduite en Amérique et en Europe, où elle est considérée comme un ravageur des cultures.

Il s'agit d'une espèce invasive qui se reproduit du printemps jusqu'à l'été. Les adultes peuvent pondre jusqu'à 200 œufs dans la saison.

Fort heureusement, elles ne sont pas dangereuses pour l'homme mais dégagent une odeur nauséabonde lorsqu'on les écrase. Et elles sont une réelle menace pour nos cultures.

Il n'existe pour le moment aucun insecticide efficace. Seule une élimination manuelle pourrait limiter leur prolifération.



14 - Boîtes à lire : fermeture provisoire

La réactivation de l'état d'urgence sanitaire sur notre territoire nous oblige à stopper temporairement l'usage des deux boîtes à lire installées sur notre commune.

Ces petits cabanons ont un peu souffert des intempéries. Elles seront consolidées et repeintes avant d'être remises en service.

Consignes d'utilisation : ces boîtes à lire ne sont pas destinées à vider les bibliothèques personnelles. On y trouve trop souvent de vieux livres ou d'anciennes revues sans intérêt ou fortement abimés. Le concept initial consistait à un partage de livres plus ou moins récents mais en bon état. L'intérêt du contenu reste subjectif mais une collection encyclopédique des années 1970 risque fort de ne plus intéresser aucun lecteur.

Bien que protégés de la pluie, l'humidité désagrège irrémédiablement les livres qui doivent régulièrement être remplacés. Un tri sera donc effectué avant la mise en service.



15 - Note d'humour



Nous vous invitons à visiter notre site Web. Vous y trouverez des informations complémentaires et des sujets d'actualité.

Le site est sécurisé, régulièrement mis à jour et en constante évolution.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos souhaits de rubriques nouvelles.

<https://www.cabara.org>



LA GAZETTE DE CABARA

Directeur de la publication : Thierry BLANC

6 rue de la Mairie – 33420 CABARA

Téléphone : 05.57.84.52.57

Télécopie : 05.57.74.99.83

Email : mairie.cabara@wanadoo.fr

Web : www.cabara.org

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 14h à 18h

Le mercredi de 8h30 à 11h30



Flashez ce Qr code pour vous rendre sur le site web de Cabara depuis votre smartphone.